

Les conditions générales de location décrites ci-dessous régissent les réservations effectuées par téléphone, courrier, internet et sur place, et s'appliquent à tous les séjours.

Conditions de réservation

La réservation est effective à réception de l'acompte qui vaut pour acceptation des conditions générales de vente. La réservation est faite à titre personnel ; le client ne peut la céder sans le consentement préalable du camping. Le client ne peut en aucun cas sous-louer son emplacement de camping ou son hébergement. Un mineur ne peut pas faire de réservation, il ne peut non plus être admis sur le site sans un de ses parents ou responsable légal majeur pour des raisons de sécurité. Le camping propose des séjours à vocation familiale, au sens traditionnel, et les hébergements sont conçus à cet effet ; le camping se réserve donc le droit de refuser toute réservation contraire à ce principe.

Modalités de réservation

La réservation est validée à réception de l'acompte.

Pour les hébergements : 30 % d'acompte + 15 € de frais de réservation + Frais d'assurance annulation si le client y souscrit.

Pour les emplacements de camping : 100 € d'acompte+ Frais d'assurance annulation si le client y souscrit.

Pour toutes les réservations (emplacements de camping ou hébergements locatifs) le solde est à régler 30 jours avant l'arrivée. Pour les réservations effectuées moins de 30 jours avant la date de début du séjour, le règlement intégral doit être effectué au moment de la réservation. Tout retard de paiement sera considéré comme une annulation de votre séjour. Les moyens de paiement acceptés sont le chèque, le virement bancaire, la carte bancaire, le chèque vacances et les espèces dans la limite de 1000€.

Capacité

Le nombre de personnes indiqué par hébergement/emplacement dans les tarifs correspond à l'occupation maximale autorisée. Il ne peut être dépassé pour des raisons de sécurité et d'assurance. La direction se réserve le droit de refuser l'accès à l'hébergement si le nombre de personnes dépasse l'occupation maximale autorisée.

Modification de la réservation

Le client peut demander la modification de séjour, qui peut lui être accordée dans la mesure des disponibilités et possibilités. Une demande de diminution de la durée du séjour est considérée comme une annulation partielle et sera soumise aux modalités d'annulation. Aucun report ne peut être effectué pour l'année suivante. Toute modification du nombre de personnes entre le moment de la réservation et l'arrivée devra être signalée. Tout séjour abrégé du fait du client par rapport aux dates mentionnées (arrivée tardive, départ anticipé), ne pourra donner lieu à un remboursement. En cas d'arrivée retardée, la réservation est maintenue 3 jours après la date d'arrivée prévue à la condition que la réception en soit informée par écrit. En l'absence de message du client indiquant un report de la date d'arrivée, l'emplacement ou l'hébergement réservé pourra être à nouveau disponible à la location 24 h après la date d'arrivée mentionnée sur le contrat, et le bénéfice de la réservation est perdue.

Annulation de la réservation

- En cas d'annulation du fait du camping, sauf en cas de force majeure, le séjour sera totalement remboursé. Cette annulation ne pourra cependant pas donner lieu au versement de dommages et intérêts.
- Annulation du fait du client : La demande d'annulation doit nous parvenir par lettre recommandée 60 jours avant la date d'arrivée prévue ; l'acompte sera remboursé, déduction faite des frais de dossier d'annulation de 25 €. En cas d'annulation entre 59 et 31 jours avant l'arrivée l'acompte est conservé, moins de 30 jours avant l'arrivée 70% du montant de la location sera réclamé et moins de 15 jours avant l'arrivée la totalité du montant de la location sera réclamé.
- L'assurance annulation/interruption de séjour est facultative mais recommandée. Son montant est fixé par l'assureur partenaire du camping. L'intégralité des clauses du contrat d'assurance annulation est consultable sur demande et sur notre site internet : www.domainedependruc.com.

Séjour en emplacement

L'emplacement est disponible à partir de 14h et doit être libéré avant 12h le jour du départ.

Le forfait de base comprend l'emplacement pour une tente, une caravane ou un camping-car, pour 1 ou 2 personnes, l'électricité, l'accès aux sanitaires, l'accès aux infrastructures d'accueil, d'animations et de loisirs, à la piscine. Un emplacement ne peut accueillir plus de 6 personnes, toutes mentionnées dans la réservation.

Une caution de 20 € est demandée pour le badge de la barrière et de 10 € par badge de douche. Ces cautions sont restituées au départ, lors de la remise des badges.

Les animaux domestiques sont acceptés (sauf chiens de 1ère et 2ème catégories), moyennant une redevance journalière. Ils doivent être tenus en laisse en permanence, et ne sont pas acceptés aux abords de la piscine, dans les aires de jeux, ainsi que dans les bâtiments. Leur carnet de vaccination doit être présenté à l'arrivée.

Séjour en hébergement locatif

Les locations débutent à partir de 15h pour prendre fin le dernier jour avant 10h.

Le forfait de la location comprend l'hébergement entièrement équipé, l'emplacement d'un seul véhicule, l'accès aux infrastructures d'accueil, d'animations et de loisirs, piscine, l'électricité, le gaz et l'eau. Le linge de maison et le ménage reste à votre charge. La capacité de l'hébergement doit être respectée. Il n'est pas possible de rajouter une tente sur un emplacement locatif. Une caution de 270 € par carte bancaire (non débitée) est demandée à l'arrivée ; elle sera annulée 24h après votre départ (les cautions par chèques restent exceptionnelles, les chèques seront restitués par courrier). Le nettoyage de l'hébergement doit être effectué par le client avant son départ. Si l'hébergement n'est pas restitué propre en fin de séjour, un forfait de 70 € minimum pour frais de ménage sera retenu. Tout objet cassé ou détérioré sera facturé au locataire. Les animaux sont interdits dans les hébergements.

Règlement et responsabilité

Toute personne est tenue de se conformer aux dispositions du règlement intérieur affiché à la réception du camping. Chaque locataire en titre est responsable des troubles et nuisances causés par les personnes qui séjournent avec lui ou qui viennent lui rendre visite. Pendant le séjour, le client est responsable de ses biens personnels. Le camping décline toute responsabilité en cas d'incident relevant de la responsabilité civile du client.

Visiteurs

Tout visiteur doit être déclaré à l'accueil et doit s'acquitter du tarif en vigueur. Dans les mobil homes locatifs, le nombre de personnes prévu au contrat doit être respecté. Sans notre accord, aucune personne ne doit se rajouter à la location. Le règlement intérieur est affiché à l'accueil. Toute personne pénétrant dans le camping est tenue de le respecter. La piscine est réservée aux clients du camping.

Droit à l'image

Dans le cadre de sa commercialisation, le camping peut être amené à photographier ou filmer le client et ses accompagnants pendant son séjour. Ces images ont pour seul but de promouvoir le camping à travers différents supports web et publicité papier. Les personnes ne souhaitant pas apparaître sur ces images doivent se signaler à la réception dès leur arrivée.

Médiation des litiges de la consommation

Conformément aux dispositions du Code de la consommation concernant « le processus de médiation des litiges de la consommation », le client a le droit de recourir gratuitement au service de médiation proposé par le camping. Le médiateur "droit de la consommation" ainsi proposé est MEDICYS. Ce dispositif peut être joint par voie électronique sur www.medicys.fr ou par voie postale à MEDICYS - Centre de médiation et règlement amiable des huissiers de justice- 73, Boulevard de Clichy, 75009 – Paris.

Informatique et liberté

Conformément à la loi informatique et des libertés du 6 janvier 1978, le client dispose d'un droit d'accès, de rectification, et d'opposition aux données personnelles le concernant. Pour cela il suffit d'en faire la demande par courrier au camping.